

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
=====

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

=====

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

=====

DU 27 JUILLET 1978

DECRET N° 78/509 /MTJ.SGFPT.DFP/4/3/15

portant intégration et nomination de Monsieur IKOUNGA Martial De Paul dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des cadres des Services Techniques.-

=====0000=====

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

=====

(/ I S A S :

- (/u l'Acte Fondamental du 4.5.1977;
- (/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 60-90 du 3.5.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A 1 des Services Techniques;
- (/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 63-81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 & 8;
- (/u le décret n° 67-50/FP.BE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
- (/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- (/u l'Acte n° 001 du 3.4.1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;
- (/u le décret n° 77-165 du 5.4.1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u l'Ordonnance n° 35-77 du 28.7.1977 relative à l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
- (/u le dossier constitué par l'intéressé;

DECRETE:

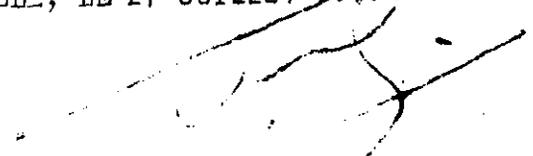
ARTICLE 1ER.- En application des dispositions du décret n° 60-90 du 3.3.1960 susvisé, Monsieur IKOUNGA Martial De Paul, né le 27.6.1949 à Loubomo, titulaire du Doctorat de 3° cycle et du Diplôme d'Ingénieur en Hydraulique délivrés respectivement à Paris et Grenoble (France), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques et nommé au grade d'Ingénieur des Techniques Industrielles de 2° échelon Stagiaire, indice 940.

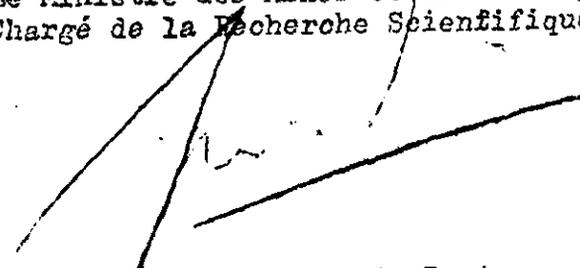
ARTICLE 2°.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie, Chargé de la Recherche Scientifique.

ARTICLE 3°.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, LE 27 JUILLET 1978

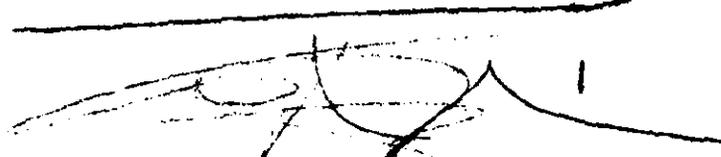
Pour le Deuxième Vice Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan, en mission Le Membre du C.M.P. Ministre de l'Intérieur Le Ministre des Mines et de l'Energie, Chargé de la Recherche Scientifique,

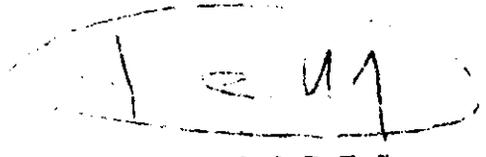

Commandant François Xavier KATALI


Rodolphe A D A D A.-

Le Ministre du Travail et de la Justice,

Le Ministre des Finances,


Alphonse MOUISSOU-POUATI.-


Henri L O P E S.-

COPIATIONS :

JORPC	1
SCFPT.DFP	3
SCFPT.BST	1
D.B.	3
D.C.F.	1
IID/CRS	1
SGIE/GRS	2
DOSSIER	3
INTENSSE	1
SCCI/BC	2

